



Le métropolite Hilarion : Les décisions prises par Constantinople vont à l'encontre de la Tradition canonique de l'Église orthodoxe

Le 15 octobre 2018, dans une interview accordée dans le cadre de l'émission de télévision « Le Grand Jeu » (« Bolchaïa Igra »), sur la Première chaîne (Pervy kanal), le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, a parlé des décisions du Saint-Synode répondant aux actes anticanoniques du Patriarcat de Constantinople, qui est entré en contact avec les schismatiques en Ukraine et a empiété sur le territoire canonique de l'Église orthodoxe russe.

Dans la Déclaration du Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe, publiée à la suite de la séance qui s'est déroulée le même jour à Minsk, il est précisé : « « L'accueil des schismatiques et d'une personne frappée d'anathème par une autre Église locale, avec tous les « évêques » et les « clercs » qu'elle a ordonnés, dans la communion, l'impiétement sur des territoires canoniques étrangers, la tentative de renier ses propres décisions historiques et ses obligations, tout cela place le Patriarcat de Constantinople en dehors des canons et, à notre grand regret, fait qu'il nous est impossible de poursuivre la communion eucharistique avec ses hiérarques, son clergé et ses laïcs. »

Comme l'a expliqué Mgr Hilarion, conformément à la décision prise par la hiérarchie de l'Église orthodoxe russe, il ne sera plus possible de célébrer en commun avec les clercs du Patriarcat de Constantinople, et les laïcs ne pourront communier dans les églises dépendant de leur juridiction. « Cela posera immédiatement la question de la pastorale des nombreux fidèles russes qui vivent là où il n'y a pas de paroisses de l'Église orthodoxe russe, mais où se trouvent des églises du Patriarcat de Constantinople, parce qu'ils ne pourront plus y aller » a dit l'archipasteur.

Parlant des réactions des autres Églises orthodoxes à la décision d'aujourd'hui, le président du DREE a constaté : « Je ne veux pas faire de pronostics, mais je peux dire que pour l'instant, aucune Église locale n'a soutenu les actes du Patriarcat de Constantinople. Et ces actes, on ne peut les caractériser autrement que comme des actes de brigandage. »

L'hiérarque a rappelé qu'il y a eu, dans l'histoire de l'Église, des Conciles œcuméniques, des Conciles locaux, mais aussi des conciles qu'on a qualifié par la suite de brigandages. « C'est une de ces assemblées de brigands qui a eu lieu il y a quelques jours à Constantinople, parce que les décisions qui y ont été prises vont à l'encontre de toute la Tradition canonique de l'Église orthodoxe, a souligné le

métropolite Hilarion de Volokolamsk, ayant en vue les conclusions de la séance du Synode de l'Église de Constantinople, publiées le 11 octobre 2018. Notre Synode y a réagi aujourd'hui, notamment sur la décision d'annuler l'acte synodal de 1686, suivant lequel la métropole de Kiev faisait désormais partie du Patriarcat de Moscou. D'une part, cet acte ne peut pas être annulé, d'autre part, il s'est passé plus de trois cents ans, et les canons ecclésiastiques ne prévoient pas de modification des frontières canoniques si plus de 30 ans se sont écoulés. Or, dans le cas présent, trois cents ans se sont écoulés. »

Mgr Hilarion a aussi raconté que dans la Déclaration du Saint-Synode publiée le 15 octobre, il est précisé que les frontières canoniques de l'actuelle Église orthodoxe ukrainienne ne correspondaient pas aux frontières de la métropole de Kiev de 1686, qui était plusieurs fois plus petite.

Par ailleurs, a remarqué l'archipasteur, la levée de l'anathème du leader du schisme ukrainien Philarète (Denissenko) est aussi illégale, car il n'a pas été anathématisé par Constantinople, et l'anathème ne peut être levé que par l'Église orthodoxe russe. « Le Patriarcat de Constantinople n'a pas le droit de recevoir d'appels de la part d'autres Églises locales, contrairement à la nouvelle doctrine qu'il prêche aujourd'hui. Nous l'avons dit clairement dans notre Déclaration, nous reportant à l'avis de canonistes byzantins faisant autorité » a déclaré le métropolite Hilarion.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/47054/>